

Liste des pièces à préparer

Ces pièces vous seront demandées de manière dématérialisée à l'étape 3 de la procédure d'inscription. Prévoyez un fichier par pièce demandée. Formats acceptés : .jpg, .jpeg, ou .pdf ne dépassant pas 2 Mo.

Obligatoires

- Photographie d'identité récente** en couleur, conforme aux normes pour cartes d'identité ou passeport (l = 35 mm, h = 45 mm)
- Copie de votre pièce d'identité en cours de validité** (recto-verso dans le même fichier) :
carte nationale d'identité
ou passeport
ou passeport avec visa D (pour les étudiants étrangers hors EEE)
- Copie de votre certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté** pour les français.es concerné.es
ou copie de l'attestation (ou récépissé) de recensement délivré par la Mairie si la journée n'a pas encore été effectuée
ou copie du certificat d'exemption

À noter : la copie de ce certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté sera à transmettre dès son obtention à la scolarité : il est obligatoire pour la délivrance d'un diplôme.

- Attestation responsabilité civile & charte du bon usage des ressources informatiques et note "infos sécurité"** dûment complétée et signée
- Copie du diplôme du baccalauréat ou relevé de notes ou d'un titre équivalent**
Pour les bacheliers de l'année en cours, fournir la copie du relevé de notes du baccalauréat

+ selon la situation de l'étudiant

Étudiant français avec un diplôme européen ou étranger (avec accord spécifique de l'uB)

- Copie du diplôme + copie de la traduction en français** par un organisme habilité

Étudiant mineur

- Autorisation des parents ou du responsable légal à l'inscription à l'uB**

Étudiant s'inscrivant à l'UFR STAPS

- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de toutes activités sportives** datant de moins de 3 mois (pour la licence et le DEUST)
- Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques** dans les accueils collectifs de mineurs. À faire réaliser dans une piscine. En cas de piscine fermée, l'étudiant empêché pourra fournir cette pièce en septembre

Pupille de la nation

- Extrait d'acte de naissance** portant la mention « pupille de la nation »

Étudiant ayant déjà été inscrit dans une autre université française

- Fiche de transfert** (transfert de départ de l'université d'origine ou transfert arrivée à l'université de Bourgogne)

Étudiant diplômé de l'enseignement supérieur

- Copie du dernier diplôme le plus élevé obtenu après le baccalauréat**